



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ecole Primaire de Marigny les Usages

20 rue de la gare

45760 Marigny les Usages

02 38 75 06 41

ec-marigny-les-usages@ac-orleans-tours.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU
lundi 26 juin 2017

Participants :

↳ Présidente : Mme MAISON

↳ Enseignants :
Mme VILLETTE
Mme LEGRIS
Mme CARRY
M. DODE
M. LAMBERT

↳ Représentants mairie

Mme GRIVE Adjointe aux affaires scolaires
Mme.LAZARENO Adjointe aux finances

↳ Représentants parents :

Mme. PELLE
MMe LEBARBER
Mme LANSON
Mme RENVOISE
Mme BOURJOT
Mme DOIZON
Mme ERNST
Mme DIARD
Mme PILLETTE
Mme KOM
Mme CAMPOS
M.FOUQUET

↳ DDEN : Mme FANICHER

↳ Excusés : M.ARCHENAULT (maire)
Mme VALLE (enseignantes)

Pour introduction, la présidente nomme un secrétaire de séance : M.LAMBERT, puis rappelle l'objectif du conseil d'école :

Aborder les sujets qui concernent le fonctionnement de l'école, sans parler d'un enfant ou d'un cas particulier.

Le conseil d'école est constitué de trois parties : les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité. Chacun pouvant librement donner son avis et faire partager ses expériences.

Question N°1 : Effectifs prévisionnels : Mme Maison précise que les effectifs ne sont pas encore stables et que des arrivées et des départs sont encore possibles. Néanmoins, il n'y aura pas d'ouverture de classe pour la rentrée.

PS :26 / **MS :** 28/ **GS :** 29 / **CP :** 25 / **CE1 :** 20 / **CE2 :** 21 / **CM1 :** 29 / **CM2 :** 22

Question N°2 : Installation de la 8ème classe dans le modulobase

L'Installation provisoire a permis néanmoins une bonne année - mi-août deux modulaires neufs climatisés seront installés avec une provision de 8 jours pour les abords. Les enfants accéderont par l'entrée principale en contournant la maternelle. Ceci permet de clarifier la situation de l'espace multisports qui va être de nouveau intégré au périmètre scolaire évitant ainsi les nuisances observées ces dernières années.

Question n°3 Bilan des activités pédagogiques du 3ième trimestre

La danse : Intervenante danse subventionnée par la mairie dans le cadre d'un projet pédagogique validé par la conseillère pédagogique départementale Eliane Massiera. Il rentre dans le parcours culturel – Certains enseignants ont eu des séances régulières avec l'artiste, (classes de Mmes Legris, Julien, Carry et les Ce1 de M.Dodé qui ont travaillé parfois séparément dans les premières séances puis tous ensemble pour créer une déambulation) des séances occasionnelles pour Mme Villette et d'autres ont bénéficié d'une séance conseil.(classe de Mme Maison et M.Lambert qui ont travaillé ensemble)et une séance initiation à la danse pour la classe de Mme Vallé.

Sandrine Maire, l'artiste a présenté un spectacle le jour de la kermesse.

Une sortie au CCNO avec des rencontres auprès d'artistes en résidence a été proposée aux élèves de Mmes Legris et Carry.

Une sortie scolaire aux Longues Allées avec prestations de trois artistes a été organisée pour les classes de Mmes Julien, Legris, Carry et M. Dodé. Un travail de retranscription des émotions qui a amélioré les capacités d'écoute. Montrer que, au-delà des clichés la danse est investie par les garçons autant que les filles

Le respect mutuel a été développé dans ces pratiques. Un grand merci aux parents qui ont participé activement aux séances de travail avec la chorégraphe et aux sorties scolaires.

Madame Villette présente son projet : Ensemble pour protéger la planète. « Ensemble nous l'avons polluée ensemble nous l'avons sauvée ». La mise en scène a été pensée par l'enseignant. Sandrine Maire est intervenue pour conseiller la classe. Lors des séances l'enseignante regrette le déroulement décousu des séances qui ne lui a pas permis d'aboutir à son projet. Le planning du départ ayant été plusieurs fois modifié. Elle regrette également le manque de conciliation possible entre les objectifs de l'enseignante et les exigences de l'artiste.

Arts plastiques, art de la scène et Bord de Loart. Thématique « ensemble » et « les chaises ». Beaucoup de travaux de l'école ont été exposés à Donnery dans un cadre les mettant particulièrement en valeur.

Handicap et Sablonnière : Les CM2 ont peint une fresque dans le cadre des trente ans de la structure. Un véritable lien s'est créé entre l'école et les résidents, ce qui a permis de changer le regard des enfants sur le handicap. Les résidents sont venus à la kermesse et 2 ont aidé des parents à tenir des stands. Ils viendront également le samedi 1^{er} juillet écouter les chorales.

Dogora s'est très bien passé : 850 personnes dans le public en deux concerts 265 exécutants. Très peu d'absents dans le chœur d'enfants. Très bonne qualité musicale avec un très bon travail en amont sans désaffection vis à vis de l'œuvre. Une proposition d'un concert supplémentaire mi-novembre est à l'étude avec les mêmes exécutants à Orléans. Les enfants passant en 6^{ème} seront concernés.

Journée foot à venir

fête des maths le dernier jeudi seront proposés des jeux mathématiques. Si l'expérience est concluante ; les enseignants souhaitent la pérenniser.

Mme Carry remercie le jardin pédagogique pour le prêt d'une couveuse. Les élèves ont eu la joie de vivre en direct l'éclosion des poussins.

Samedi 1^{er} juillet : présentation des arts de la scène à 10h30 plus l'exposition des chaises.

Question n°4 : L'Usep bilan perspectives :

Des enfants ont participé aux sélections pour le cross départemental et certains aux Petites foulées abraysiennes – Marigny 1^{ère} petite école au cross départemental Jean Joudiou –

Le comité USEP enfants a présenté un spectacle aux autres classes et organisent des Olympiades à venir –

Anticiper les épreuves pour les communiquer aux parents via le site de l'école.

Question n°5 : Bilan du site de l'école – A permis de voir des manifestations auxquelles les parents n'ont pas pu assister. Utiliser le carnet de liaison pour annoncer des mises en ligne

Question n°6 : Bilan de la kermesse : Ce n'est pas qu'un bilan financier. La kermesse permet de mettre du lien social dans la commune.

Le bilan financier n'est pas encore finalisé. Envisager une petite piscine pour proposer une 2^{ème} pêche aux canards pour les petits.

Merci aux parents qui s'investissent. Mais la charge de travail est néanmoins lourde en amont et après et des parents supplémentaires seraient les bienvenus.

Question n°7 : Vétusté du parc informatique et perspectives : Parc vieillissant hors VPI dans la classe de MDodé. La mairie est en attente de devis pour de la location (ou de l'achat.) du renouvellement de l'ensemble du parc y compris un photocopieur.

Question n°8 : Gestion de conflit temps scolaire, temps extrascolaire. Des difficultés entre élèves peuvent générer des conflits entre famille. La source des conflits est variée. Il n'est pas bon de régler les difficultés indépendamment du partenaire institutionnel : Périscolaire pour le temps extrascolaire, les enseignants, la direction pour le temps scolaire.

L'intervention d'un parent sur un enfant tiers est à proscrire dans tous les cas. La gravité doit être jugée par des échanges avec les adultes de l'école ou du périscolaire. Il faut également harmoniser les règlements scolaires et périscolaires.

Le temps du midi est difficile à gérer. Les enfants sont nombreux La séparation de l'espace en deux est de ce fait difficile. La mairie a prévu d'embaucher une 3ème personne à la rentrée.. L'organisation du service dans la cantine (espace entier au lieu de la moitié) pourrait améliorer le niveau sonore.

Problème de la spécificité des repas sans porc est soulevé. Pas de mélange en cuisine à la cuisson.

Question des parents :

- Suite aux élections présidentielles, les nouveaux rythmes scolaires sont-ils maintenus ? Pas de changement – aucun décret passé dans ce registre. Le PEDT a été revisité pour trois ans sous réserve (il peut être amendé à tout moment) Il redéfinit les rythmes scolaires et l'harmonisation école- mairie. Remerciement des personnes qui ont participé aux réunions de préparation (enseignant, mairie, référent, agents, atsem, parents).
- TAPS Année 2016 : 56200 euros de dépenses pour 9400 euros de dotation de l'état (indexé sur le nombre de l'année d'avant) Nous y sommes perdants compte-tenu de l'augmentation des effectifs.
- Est-il envisageable d'agrandir le parking vélo ? Pourrait-il être dans l'enceinte fermée et surveillée de l'école : Enquête pour la mise en place d'un pédibus. Le résultat définira la pertinence d'un aménagement.
- Pouvez-vous nous présenter les comptes de la coopérative scolaire de l'année 2015 /2016 : La mise en ligne en commun avec la coopérative départementale permet une vérification en amont des bilans en plus des observateurs internes.
- Il ne faut pas confondre les périodes d'accueil : le centre d'accueil d'été fonctionne différemment par un effectif en augmentation avec le personnel nécessaire.
- Bord de Loart : L'organisation pour les plus petits a moins bien fonctionné que pour les plus grands. Le planning a été modifié sur place engendrant des temps d'attente plus ou moins bien vécu. Le planning a été fait par les conseillers pédagogiques en fonction du nombre de classe et des prestations de chacune.
- Le règlement municipal n'a pas à être fait avec l'APEM. C'est de la responsabilité des services périscolaires et de la municipalité.

La séance a été levée à 20h45.